



Conférence-débat – Cachan

Comment adapter la ville au changement climatique ?

Agir pour et avec vous

11 octobre 2023 – Conférence-
débat / Cachan



Déroulé de la conférence-débat



INTRODUCTION

- **Camille VIELHESCAZE**, 1^e adjoint à la Maire de Cachan, Vice-Président du Grand-Orly Seine Bièvre en charge de l'urbanisme et le PLUi

PRESENTATION DES LAUREATS DU CONCOURS PHOTO « REGARDS SUR CACHAN »

- **Julien JABOUIN**, adjoint à la Maire de Cachan en charge de la transition écologique, défi climatique, nature en ville et déchet

LA CONFERENCE-DEBAT, Comment adapter la ville au changement climatique ?

Intervenant·e·s :

- **Charlotte DA CUNHA**, Maîtresse de conférence en aménagement du territoire à l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
- **Alban NARBONNE**, Chargé de mission urbanisme et santé à EKOPOLIS
- **Henri PONTETTE**, Chargé de projet à la Banque des Territoires
- **Sébastien LANCTIN**, Chef de projet PLUi, Grand-Orly Seine Bièvre (échanges)

Animation :

- **Kyvan FARZAMI** et **Louise GEFFROY**, Aire Publique

CONCLUSION

- **Samuel BESNARD**, adjoint à la Maire de Cachan, en charge du développement urbain et métropolitain, des grands projets et des espaces publics

Comment réduire les effets du changement climatique ?

Pour recueillir la parole de la quarantaine de participant·es au début de la séance, un mur participatif était proposé avec comme question : **Une idée pour réduire les effets du changement climatiques ?**

Les propos des participant·es ont ensuite été repris par les animateurs pour introduire le sujet de la conférence-débat.

Des idées multiples :

- ...Végétaliser la ville,
- ...Mettre en place une meilleure gestion de l'eau et des dispositifs pour la récupération de l'eau de pluie pour des usages individuels et collectifs,
- ...Réduire la place du bitume et favoriser l'infiltration de l'eau dans les sols,
- ...Utiliser des matériaux biosourcés ou plus résilients,
- ...Accompagner les citoyens dans la rénovation énergétique de leur logement,
- ...Amener à sobriété dans nos modes de vie : recyclage, modes de consommation, alimentation...
- ...Décarboner au maximum nos modes de déplacements et favoriser les modes doux et actifs,
- ...En finir avec les énergies fossiles, que ce soit pour les transports ou encore le chauffage,





Comment adapter la ville au changement climatique, parlons-en ensemble !

Adapter nos villes face au dérèglement climatique : une nécessité

Les conséquences des dérèglements climatiques commencent à atteindre nos villes et notre quotidien. Les milieux urbains apparaissent comme particulièrement vulnérables face au changement climatique : ce sont des milieux dépendants des ressources externes (énergie, alimentation), fragiles lors qu'ils subissent des événements météorologiques plus extrêmes. Par exemple, lors de vagues de chaleur, les milieux urbains subissent beaucoup plus la chaleur, nous l'avons toutes et tous vécus cet été.

La ville telle qu'elle était pensée par le passé ne semble plus tout à fait adapter aux enjeux climatiques que nous rencontrons aujourd'hui. C'est pourquoi il est primordial, et c'est tout le sujet de notre conférence aujourd'hui de penser autrement la ville pour qu'elle puisse être pérenne dans le temps et surtout offrir à l'ensemble des habitantes et des habitants un lieu de vie agréable.

Il devient urgent de transformer notre manière de penser la ville pour s'adapter aux défis contemporains qui s'imposent à nous.



La conférence-débat : échanges entre les intervenant·es

Qu'est-ce que l'adaptation ?

L'adaptation au changement climatique devient de plus en plus présente sur les territoires car on commence à sentir les impacts sur le territoire français de manière forte souligne Charlotte Da Cunha. Les températures estivales que nous avons connues sur ce début d'automne en sont une preuve.

Avant de parler d'adaptation, il était surtout sujet de la mitigation, c'est-à-dire l'atténuation du réchauffement climatique en agissant sur les émissions carbone. Si la mitigation se veut à l'échelle mondiale, l'adaptation est profondément locale. Les pays en voie de développement sont les premiers à avoir parlé d'adaptation il y a 25 ans, car ce sont les premiers qui ont subi les effets du changement climatique.

En France, nous parlons d'adaptations en lien avec les impacts du changement climatique qui nous touchent comme les vagues de chaleur, les inondations, la submersion marine sur les côtes, les feux de forêt...

L'adaptation au changement climatique a aussi beaucoup de lien avec la santé ajoute Alban Narbonne. Une étude pilotée par Santé publique France indique que sur la période 2014-2022, près de 35 000 décès sont attribués aux effets de la chaleur, en période caniculaire mais pas seulement. Cette problématique touche plus fortement des publics sensibles : nourrissons, personnes âgées... Cela est d'autant plus complexe qu'il y a des effets directs de la chaleur comme la déshydratation et des effets indirects comme l'augmentation des pics de pollution.

Comment l'adaptation peut-elle se traduire dans des projets concrets ?

Au sein de la Banque des Territoires, différents programmes de soutien sont mis en place pour soutenir les collectivités dans la lutte contre le changement climatique et montrer que les solutions sont plurielles souligne Henri Pontette. Par exemple, la Banque des Territoires mène le programme national France 2023 Démonstrateur de la ville durable qui accompagne l'innovation dans 39 opérations d'aménagement dont fait partie l'opération Campus Cachan. Il a 3 notions qui doivent notamment être mises en avant lors de l'élaboration d'opérations d'aménagement :

- Changer nos manières de faire l'aménagement urbain et de réparer la ville,
- Désimperméabiliser les sols et les renaturer tout en portant attention à la pollution des sols,
- Réduire l'utilisation de la voiture et faciliter les mobilités douces et actives.

Il existe aussi des projets concrets en matière de santé indique Alban Narbonne. L'écoquartier de L'Île-Saint-Denis en est exemple. Le ratio des voitures a été réduit et une centrale de mobilité où les habitants peuvent garer leur voiture et prendre un vélo a été installée. L'eau y est très présente et certains bâtiments disposent d'une structure en bois. La création d'un parc en fait un véritable îlot de fraîcheur.

La conférence-débat : échanges entre les intervenant·es

Comment l'adaptation au changement climatique peut-elle alors se traduire également dans des documents de planification ?

L'adaptation au changement climatique se traduit différemment selon les pays souligne Charlotte Da Cunha. Chaque pays a un contexte, un référentiel, et des méthodes et moyens différents. Par exemple, aux Etats-Unis, Joe Biden a récemment lancé un plan de justice environnementale. Une des actions pour réduire les inégalités est d'installer massivement la climatisation utilisant des énergies renouvelables, ce qui peut paraître choquant en France. Mais c'est pour eux le moyen le plus efficace pour éviter que des personnes meurent de la chaleur.

En France, nous retrouvons presque systématiquement la même trame avec les mêmes actions pour différents documents de planification comme les PCAET (Plan Climat Air Energie Territoire) qui ont été rendus obligatoires. Les pouvoirs publics suivent la méthode et les plans de l'ADEME. Le PCAET reste un document stratégique basé sur le PLUi, voté en conseil communautaire et donc validé politiquement. Le PCAET indique l'ensemble des actions à mener et les coordonne.

Alban Narbonne indique également que l'échelle du PLUi est très intéressante par rapport à celle d'autres documents de planification. En effet, il permet de cibler des périmètres d'actions plus restreints et de fixer un certain nombre d'ambitions, grâce au PADD (Projet d'aménagement et de développement durable). La réalisation d'un diagnostic permet également de s'interroger sur les atouts ou encore les faiblesses du territoire. Les OAP (Orientations d'aménagement et de programmation) sont aussi des outils intéressants en ce qu'elles permettent de traiter d'une thématique (OAP thématiques) ou d'un périmètre (OAP sectorielles). Il peut aussi exister des chartes, comme des chartes d'aménagement durable qui vont permettre d'aller plus loin dans les ambitions et dans le cadre.

La Ville de Paris est notamment en train d'intégrer les questions climatiques dans son PLU à travers un PLU Bioclimatique ajoute Henri Pontette. Elle n'a pas de foncier disponible et donc construit la ville sur l'existant. Par exemple, environ 90% des bâtiments qui existeront en 2050 sont déjà construits. Ce PLU porte aussi de forts enjeux concernant la végétalisation des espaces publics. Il va aussi privilégier la réhabilitation des bâtiments plutôt que leur destruction, la mixité fonctionnelle ou encore un minimum de pleine terre sur les parcelles.



La conférence-débat : échanges entre les intervenant·es

Quels sont les freins que vous pouvez rencontrer pour mettre en place des projets d'adaptation ?

Pour Alban Narbonne, le premier frein, c'est la question financière. Nous manquons aussi d'outils qui permettent de modéliser les effets du changement climatique comme la circulation des vents. C'est un phénomène dur à objectiver, et donc coûteux à étudier.

Les injonctions contradictoires sont aussi un frein. Par exemple, on dit qu'il faut plus de logements, mais en même temps on dit qu'il ne faut pas densifier. Des choix doivent être donc faits pour gérer ces injonctions contradictoires tout en défendant les enjeux sociaux et environnementaux.

Alban Narbonne souligne également que les urbanistes, les aménageurs ou encore les collectivités font de la santé sans le savoir, car c'est une compétence qui est diffuse. On parle souvent de la santé en creux alors que ce devrait être un véritable fil rouge. Une sensibilisation aux thématiques liées au changement climatique doit être réalisée pour tous les acteurs impliqués dans la fabrique de la ville. Henri Pontette ajoute qu'on ne peut pas tout attendre des pouvoirs publics et que chacun doit se saisir du sujet et mettre en place des initiatives.

Charlotte Da Cunha indique que la sectorialité actuelle, notamment dans les collectivités, est un frein. L'adaptation implique des actions transversales et donc de communiquer entre les services ce qui n'est pas forcément le cas aujourd'hui. Chaque service a ses propres intérêts et sa propre vision de la question. Il faut également faire en sorte que des acteurs très différents (hydrologue, géologue, ingénieur urbaniste...) puissent collaborer pour modéliser plus finement les territoires et les impacts du changement climatique.

Enfin, selon Henri Pontette, les solutions semblent faciles à mettre en place. Mais cela n'est pas le cas dans la réalité, les solutions sont toujours plus compliquées à mettre en place. Par exemple, si on veut planter des arbres, il faut faire attention aux différents réseaux et aménagements existants et futurs.





Comment adapter la ville au changement climatique, vos questions et remarques !

La conférence-débat : échanges avec les participant·es

Comment penser l'adaptation au changement climatique avec cohérence en Île-de-France où l'émiettement institutionnel est important ?

Le millefeuille administratif est un problème car il peut mener à des injonctions contradictoires et à une impression de toujours refaire les mêmes choses. Cependant, la planification est essentielle sur des temps longs et sur des échelles différentes. L'empilement territorial est important avec trois grands documents cadres

- le SDRIF qui a notamment un rôle dans l'arrêt l'étalement urbain et du grignotage des terres agricoles,
- le schéma de cohérence territoriale métropolitain, propre à la Métropole du Grand Paris qui indique par exemple là où il faut construire par rapport au niveau de desserte des transports en commun,
- Le PLUi de Grand Orly Seine Bièvre qui gère à la parcelle ce qu'on peut construire.

Comment penser l'adaptation au changement climatique dans le cadre d'une multipolarité régionale ?

Les solutions mises en œuvre ne doivent pas être les mêmes partout et pour les différentes typologies d'habitants. Certaines communes qui n'ont pas beaucoup de moyens ont pris le parti d'expérimenter, d'innover même si parfois ça ne marche pas. L'adaptation est un long chemin en convainquant les gens petit à petit. C'est le travail des urbanistes et des aménageurs de prendre ces thématiques à bras le corps et de trouver des solutions.

En Île-de-France, certaines communes du nord-ouest sont fragilisées et subissent des inégalités fait remarquer un participant.

La question de l'inégalité est une question phare de l'adaptation. Les populations au nord-ouest subissent les vents dominants qui ramènent la pollution. Les populations pauvres sont celles qui subissent le plus les impacts du changement climatique sans pouvoir y répondre.

Concernant les PLU et les chartes, qu'est ce qui est obligatoire et qu'est-ce qui ne l'est pas ?

Le PLUi est un document qui a une valeur juridique de conformité. Le permis de construire doit respecter l'ensemble du PLUi. La charte, quant à elle, est un cadre de négociations. Elle permet d'ouvrir le dialogue avec les différents porteurs de projets, que ce soit un promoteur ou un particulier. La charte est un outil qui permet d'accompagner un projet alors que le règlement du PLUi va venir sanctionner un projet.

La conférence-débat : échanges avec les participant·es

Comment aider le citoyen à mener une rénovation énergétique ?

Concernant l'habitat individuel, il existe le dispositif France Rénovation. Pour les copropriétés, le processus de décision peut être difficile. C'est pour cela qu'il est préférable de se faire accompagner par des professionnels comme les CAUE (les Conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement). Ils connaissent bien les dispositifs d'aides et vont vous aider à objectiver des solutions.

Qu'en est-il du sujet de l'alimentation ?

L'agriculture est un sujet pris en compte dans les PCAET. La Loi Egalim fait également en sorte que les restaurations collectives comme les cantines scolaires doivent intégrer à termes 100% de produits locaux et/ou bios. Mais cela est difficile en région parisienne car il n'y a pas toujours les ressources nécessaires.

Que pensez-vous d'inclure un droit à la nature ?

Le droit à la nature doit rentrer dans nos documents d'urbanisme souligne Camille Vielhescaze. Par exemple, la proximité avec des espaces verts est un enjeu qu'on doit imposer dans les constructions et qu'on doit accompagner. A Cachan, on nous a dit que l'on avait trop construit alors que dans la même période nous avons augmenté le nombre d'espaces verts.

Est-ce que des choses qui se passent à Cachan vont être appliqué sur les autres communes ?

Il est surtout important de trouver une position commune. Nous avons notamment réussi à adopter le plan d'aménagement et de développement durable (PADD). Il s'agit du socle qui définit les grandes orientations du PLUi. Aujourd'hui, nous sommes dans la phase où l'on doit mener un travail à la parcelle. Nous souhaitons tirer l'ensemble des communes vers les objectifs que nous portons par exemple en termes de Trame Verte, Bleue et Noire. Il est également important de s'adapter aux pratiques de concertation de chaque commune.

Comment faire si lorsqu'on se tourne vers les ABF ont fait face à des injonctions contradictoires en matière d'adaptation, par exemple énergétique ?

La prérogative des ABF (Architectes des Bâtiments de France) est de protéger le patrimoine. C'est une prérogative qui l'emporte presque toujours sur les autres règles. Mais les ABF peuvent aussi être moteurs dans l'adaptation en luttant contre le pvc et en faveur du bois qui est un matériau biosourcé. Il est aussi possible de penser à des matériaux géosourcés comme les pierres.

